



Conclusions politiques de l'étude B,S,S & Mundiconsulting

Roger Nordmann,

Conseiller national (VD)

Vice-président du Groupe socialiste

Situation de départ pour l'imposition sur le bénéfice des entreprises: rendement moyen 2007-2009



	Statuts spéciaux Statuts spéciaux	+ Entreprises ordinaires	= Total = Total
Bénéfice des entreprises (avant abattement)	48 mrd 49%	51 mrd 51%	99 mrd 100%
Produit de l'impôt cantons et communes (y compris les 17% de l'IFD)	2,1 mrd 20% <i>(parce que forts abattements)</i>	8,2 mrd 80%	10,4 mrd 100%
Produit de l'impôt Confédération (sans 17% de l'IFD qui vont aux cantons)	3'141 moi 49%	3'304 mio 51%	6'645 mio 100%

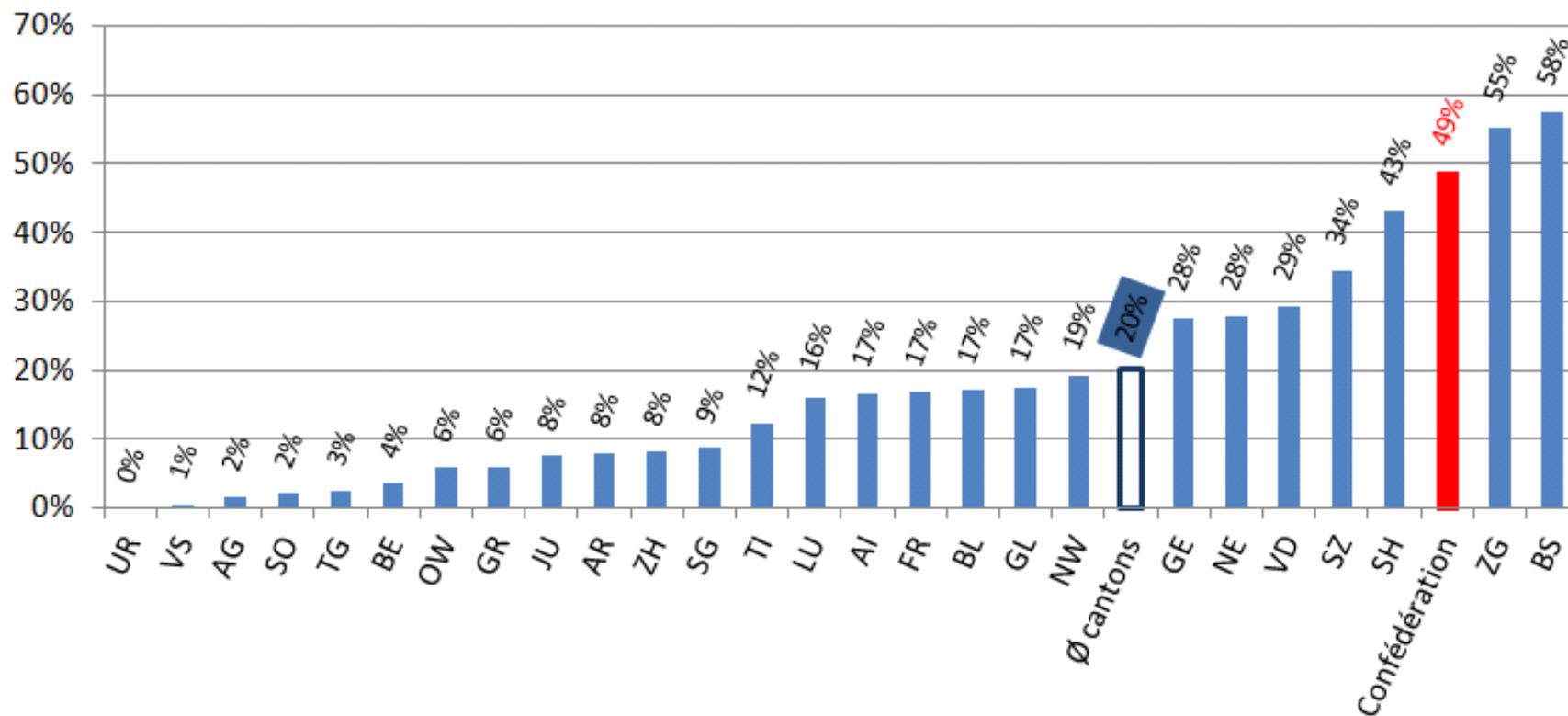
→ **Enorme dépendance de la Confédération aux « statuts spéciaux »**

→ **Moindre dépendance des cantons**

Enormes disparités intercantionales



Part des statuts spéciaux dans les recettes de l'imposition sur le bénéfice des entreprises Ø 07-09



3 scénarii principaux



Dans tous les cas de figure: suppression des statuts spéciaux, chaque canton impose désormais toutes ses entreprises selon le même taux

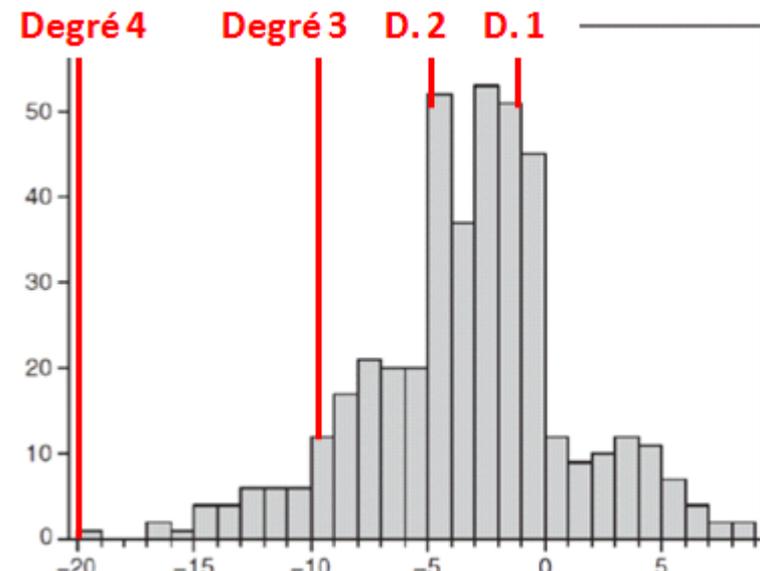
Scénario de la solidarité B,S,S tab 10 & 11	Pas de baisse des taux dans les cantons → L'imposition effective globale varie entre 12,2% (LU) à 24.2% (GE) → Anciens « statuts spéciaux » désormais au taux ordinaire → Départ de substance fiscale, moitié à l'étranger, moitié dans des cantons à fiscalité basse
Scénario « à la genevoise » B,S,S tab 14 & 15	Alignement à 13% du taux dans tous les cantons → Peu de changement pour les anciens statuts spéciaux → Dans les cantons à fiscalité moyenne ou élevée, baisse de l'imposition des sociétés ordinaires. → Effondrement des recettes cantonales et communales
Scénario socle fédéral 16% B,S,S tab 12 & 13	Imposition fédéraux à 16%, cantons à zéro. → La Confédération garde sa part actuelle → Redistribution aux cantons et communes, prorata emplois, population & charges centres.

Scénarii testés avec 4 degrés de sensibilités à la hausse d'impôt



- de **degré 1**: entreprises quasiment insensibles à la hausse du taux.
- à **degré 4**: entreprises hyper-sensibles: pour chaque point de pourcent de hausse, 20% de la substance fiscale part.

Degré 4 est extrême
(page33 de l'étude B,S,S,
comparaison avec 427
exemples internationaux)



Scénario « solidarité » versus « à la Genevoise »



	« Solidarité »	« à la Genevoise »
Effet pour les cantons et les communes	Entre 2,9 mrd et 500 millions* de recettes supplémentaires**	Perte entre 2.5 et 2,8 mrd (perte les cantons à fiscalité moyenne ou élevée = périphérie et centres économiques)
+ Effet pour la Confédération	Perte entre 520 millions et 1,2 milliards	Perte entre 90 et 340 millions
= Effet global additionné	Entre gain de 2,4 mrd et perte de 740 millions	Perte entre 2, 6 et 3,1 mrd
<i>Effet sur la structure économique</i>	<i>Accentue encore les disparités territoriales de tissu économique (Concentration en Suisse centrale)</i>	<i>Réduit les disparités cantonales de tissus économique</i>

Premier chiffre: degré 2, sensibilité plutôt faible / Deuxième chiffre: degré 4, hypersensibilité

***Effet sur les cantons du scénario « solidarité » en cas d'hyper-sensibilité:**

Perdants BS -284, GE -244, VD -186, ZH -74 / Gagnants ZG +878, LU +314 SZ +105).

** recettes supplémentaires parce que les entreprises anciennement à « statuts spéciaux » qui ne partent pas sont désormais imposées sans abattement, effet plus fort que les départs, même en cas d'hypersensibilité

Situation de « dilemme du prisonnier » lors de l'abolition des statuts spéciaux (1)



- Si les cantons sont solidaires entre eux et ne coopèrent pas avec la Confédération, en refusant de baisser les taux, ils s'en sortent (très) bien. La Confédération subit une perte jusqu'à 20% du produit de l'imposition des entreprises.
- Si les cantons se trahissent mutuellement en baissant les taux à 13%, ils se ruinent (perte d'environ 30% de leurs recettes sur l'imposition des entreprises), et la Confédération ne perd rien.



*Les cantons = Les prisonniers
La Confédération = Le gardien.*

Situation de « dilemme du prisonnier » lors de l'abolition des statuts spéciaux (2)



Sans surprise, la Confédération:

- pousse les cantons à baisser leurs taux
- fait miroiter des « compensations »

Solidarité intercantonale très difficile à renforcer, car intérêts très contradictoires des cantons. Risque élevé de dérapage vers le scénario « à la Genevoise »

Dans ce cas, l'instauration d'un socle fédéral à 16% (projet d'initiative PS) offre aux cantons une sortie par le haut de ce dilemme du prisonnier

Pourquoi le socle fédéral à 16% est meilleur que le scénario « à la Genevoise »



	« à la Genevoise »	Socle fédéral à 16%
Effet pour les cantons et les communes	Perte entre 2,5 et 2,8 mrd (perte les cantons à fiscalité moyenne ou élevée = périphérie et centres économiques)	Perte entre 80 mio et 1,5 mrd
Effet pour la Confédération	Perte entre 90 et 340 millions	Perte entre 430 mio et 1,4 millions
Effet global additionné	Perte entre 2,6 et 3,1 mrd	Perte entre 510 mio et 3 mrd

Premier chiffre: degré 2, sensibilité plutôt faible / Deuxième chiffre: degré 4, hypersensibilité